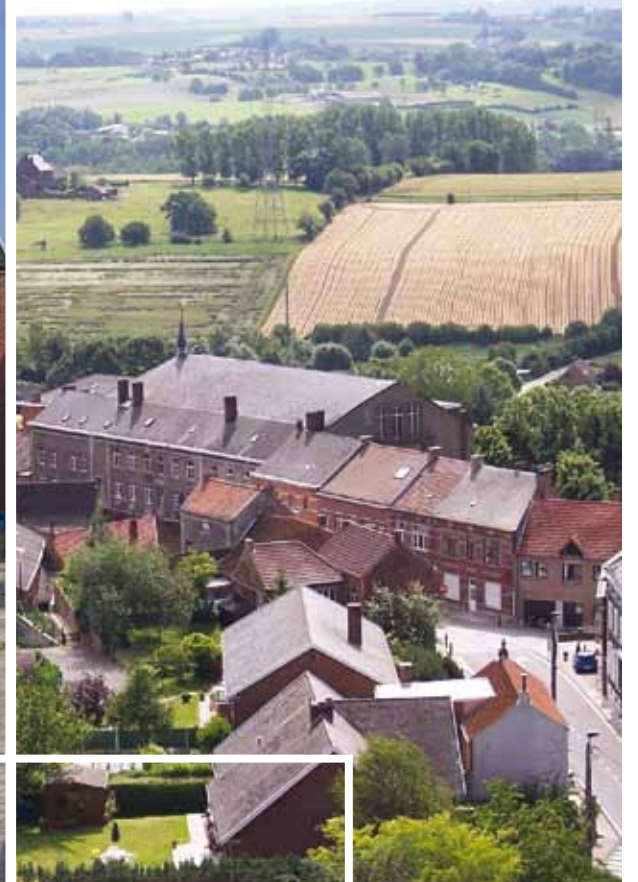


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Avril 2011



n°91

sommaire



TRAVAUX



INONDATIONS
DOSSIER SPÉCIAL



CPAS
RÉINSERTION



EDITO

Du jasmin à l'olivier...



Le jasmin et l'olivier, ce sont des plantes qui veulent dire quelque chose et pourtant moi je préfère le coquelicot.

Permettez-moi de paraphraser le merveilleux chanteur « Mouloudji » que les moins de 20 ans, hélas, ne peuvent pas connaître.

Hier, nous étions ensemble autour de cet olivier que chaque année nous plantons à Ittre comme un symbole de notre volonté pour que la paix revienne dans ce petit coin de paradis que les hommes, **tous les hommes**, ont transformé en enfer.

Chaque année, notre olivier ne supporte pas les rigueurs de notre climat ; comme les espoirs généreux

que nous exprimons ne supportent pas les rigueurs des réalités politiques.

Aujourd'hui, cet arbuste est en pot et on le mettra au chaud pendant la mauvaise saison.

Mais on ne pourra jamais mettre en pot le bon sens et la tolérance et les rentrer pour l'hiver.

Il faudra, un jour, qu'Israéliens et Palestiniens mettent en pleine terre leurs différends et fassent pousser l'arbre de la réconciliation.

Le monde arabe, tout proche de nous, à un vol de colombes au-dessus de la Méditerranée, est en souffrance et, surtout, en espérance. Je n'aime pas beaucoup les révolutions dans leur brutalité, je préfère les évolutions dans leur durabilité.

Un énorme espoir a envahi le « Maghreb », mais je ne suis pas sûr que ce bonheur tout neuf et cette liberté auxquels ils croient, c'est pour demain. Malheureusement, il ne suffit pas de liquider un dictateur pour accéder au bien-être et au luxe que l'on voit dans la maison d'à côté, grâce ou à cause de la médiatisation.

Mais, quelle injustice ! On peut partager ce désarroi et comprendre le flot d'immigrés qui débarquent dans ce qu'ils croient erronément être un jardin

d'éden. C'est chez eux qu'ils doivent être heureux quand enfin, après les avoir spoliés, pendant tant d'années, avoir exploité leurs richesses qui ont fait la nôtre, le monde capitaliste et le système bancaire international effaceront les dettes épouvantables qui les empêchent de respirer, de donner un bonheur légitime à leurs populations, à leurs femmes admirables de dévouement, à leurs enfants souriants malgré leur misère, à leurs vieillards pleins de sagesse.

L'écrivain français Bernanos écrivait, il y a cinquante ans : « Les optimistes sont des imbéciles heureux ; les pessimistes sont des imbéciles malheureux... ».

Et bien moi, votre bourgmestre, je ne suis ni heureux, ni malheureux, **je suis positif**.

Ce positivisme que je défends comme une véritable doctrine, que nous développons à Ittre et de plus en plus en Wallonie et qui est la clé de la seule véritable réussite et d'un certain bonheur.

Avec les seniors, nous sommes allés voir l'exposition de Magritte. Regardez ce symbole de la paix ; c'est une colombe encombrée de nuages. Mais l'oiseau est d'un bleu limpide...

> **Axel François, votre Bourgmestre.**



LES TRAVAUX

Les travaux au centre d'Iltre avancent. Après le raccordement des maisons, les trottoirs, filets d'eau, bordures sont remis en place.

La pose du collecteur avance bien au niveau du parking de l'école et du terrain de football.

Maintenant des travaux doivent être effectués pour raccorder trois égouts situés dans la rue Basse, la rue Neuve et la rue des Dignes. Ces travaux nécessiteront de passer en dessous du Ry-Ternel et la pose à chaque fois d'un déversoir d'orage. Il s'agit donc de travaux plus lents mais essentiels pour garantir la pérennité de la route et de l'égouttage.

A plusieurs reprises, les maisons situées en contrebas de la rue de la Grange à la Dîme et du Sarty ont eu à subir des coulées de boues provoquant d'importants dégâts à l'intérieur des maisons.

L'agriculteur a effectué un semis de ray-grass qui permettra pendant trois ans d'éviter des érosions vu que le sol sera recouvert d'herbes et non plus de cultures sarclées.

Dans les forêts et terres françaises, ils installent des fascines, c'est-à-dire « un barrage » végétal permettant de retenir les alluvions et boues tout en laissant passer l'eau. Cela permettra aussi de recréer un talus. Pour nous conseiller, nous avons eu l'aide de l'UCL et du Ministère de l'Agriculture qui suivent avec nous les résultats de cette expérience encore unique en Belgique.

Reste à trouver une solution pour l'accès de l'agriculteur.



Les travaux avancent bien...



Rue Vandervelde : réfection de trottoirs



Rue du Moulin à Vent : réfection de trottoirs



> **Christian Fayt**
Echevin des Travaux,
de la Ruralité et du Logement



Les arbres ont de drôles de bourgeons avant Pâques !



Poste de Virginal : mise en place d'une rembarde



Installation des fascines



SÉCURITÉ

Vous les avez remarqués à 6 endroits différents de notre village ?

QUI ?

Les nouveaux radars préventifs ! Soyons respectueux des limitations de vitesse et récoltez un maximum de MERCI !!!

OÙ SONT-ILS ?

- Dans la descente de la rue de Samme à hauteur du n°65 (70Km/h);
- Dans la descente de la rue Arthur Brancart à hauteur du n°112 (50Km/h);
- Dans la descente de la rue de Clabecq à hauteur du n°14 (50Km/h);
- Dans la descente de la rue Les Hauts du Ry Temel à hauteur du n°6 (50Km/h)
- Dans la rue de Huleu (50Km/h);
- À l'entrée du village, dans la rue Bruyère de Virginal, en venant du bois.





JULIENNE DE CAUWER : UNE NOUVELLE CENTENAIRE À ITTRE



Ma Chère Julienne,

« On n'a pas tous les jours 20 ans... cela n'arrive qu'une fois seulement... »

Ce n'est pas tout à fait vrai !!

Julienne tu viens d'avoir 5 x 20 ans !!!

Et toutes ces années sont passées si vite, qu'il suffit de fermer les yeux pour voir défiler le film de la vie et retrouver la jeune fille dynamique et la maman attentive.

Il faut savoir qu'avant d'être mère, grand-mère de 4 enfants et arrière-grand-mère de 11, Julienne a eu une carrière professionnelle remarquable qu'elle a menée, tambour battant, jusqu'à l'âge de 65 ans.

Aujourd'hui, Julienne, qui depuis quelques années seulement a renoncé à conduire son automobile, se rend régulièrement au sein de sa famille.

Chaque dimanche, elle aime retrouver les siens et revoir les animaux qui ont été ses compagnons.

Ceux qu'elle aime ce sont aussi les compagnons et les compagnes de la seniorie qui apprécient sa gentillesse, sa culture et sa bonne éducation.

Bon anniversaire ma Chère Julienne et bon courage pour souffler en une fois les cent bougies !

> **Axel François, Bourgmestre**



LA NUIT DES CHOUETTES

Plus de cent personnes ont participé à la conférence sur les rapaces nocturnes. Un beau succès pour cette opération initiée par Natagora avec l'appui du Plan Communal de Développement de la Nature d'Ittre.



VOYAGES DES AÎNÉS

Ce vendredi 25 mars, 41 personnes ont embarqué à la gare de Tubize pour se rendre en train à Bruxelles où elles ont pu visiter le musée des instruments de musique et découvrir des instruments anciens, comme le clavecin «virginal».

Après un excellent repas pris au 10^e étage du «Old England», tout le monde a traversé la rue pour admirer l'exposition du peintre belge Magritte.

Cette journée s'est terminée, comme elle avait commencé, par un voyage en train... Certaines personnes n'avaient plus voyagé en train depuis plus de 40 ans.

PROCHAIN VOYAGE :

Le vendredi 29 avril : visite guidée des Marolles de Bruxelles.

Attention ! Départ :

Plateau du tram à Virginal : à 13 heures

Église Ittre : à 13 heures 15

Prix : 15 euros à verser sur le compte bancaire de la Commune d'Ittre : IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB
Communication : Marolles 2011

Renseignements et inscriptions : Arthur Deghorain : 0475-598605 (ce voyage se fait en car)



APPRENDRE À COURIR

Envie de vous lancer dans la course à pied ?

La commune de Ittre est prête à soutenir une initiative visant à promouvoir un programme d'initiation à la course à pied. Le programme s'appelle : «Je Cours Pour Ma Forme (JCPMF)». JCPMF est une initiative de l'ASBL Sport et Santé, soutenue par le Ministère des Sports en Communauté française et le magazine ZATOPEK.

Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors; tout le monde est le bienvenu.

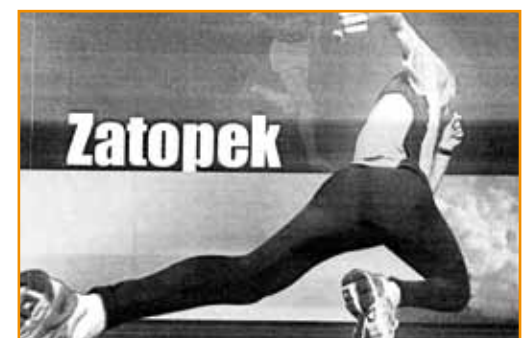
Le programme s'adresse à des personnes peu ou pas sportives souhaitant reprendre ou démarrer une activité physique alliant la santé et la convivialité :

- sans esprit de compétition,
- dans une ambiance de groupe
- un programme de 12 semaines
- en étant suivi par un entraîneur

La formation débute au niveau zéro. L'objectif au bout de 12 semaines est de vous permettre de savoir courir 5km. Suivant le niveau des participants, nous pouvons aussi lancer une équipe de 5 à 10km. Les entraînements se dérouleront en soirée, deux fois par semaine. La formation démarrera au mois de septembre.

Si vous avez envie de vous dégourdir les jambes, venez nous rejoindre.

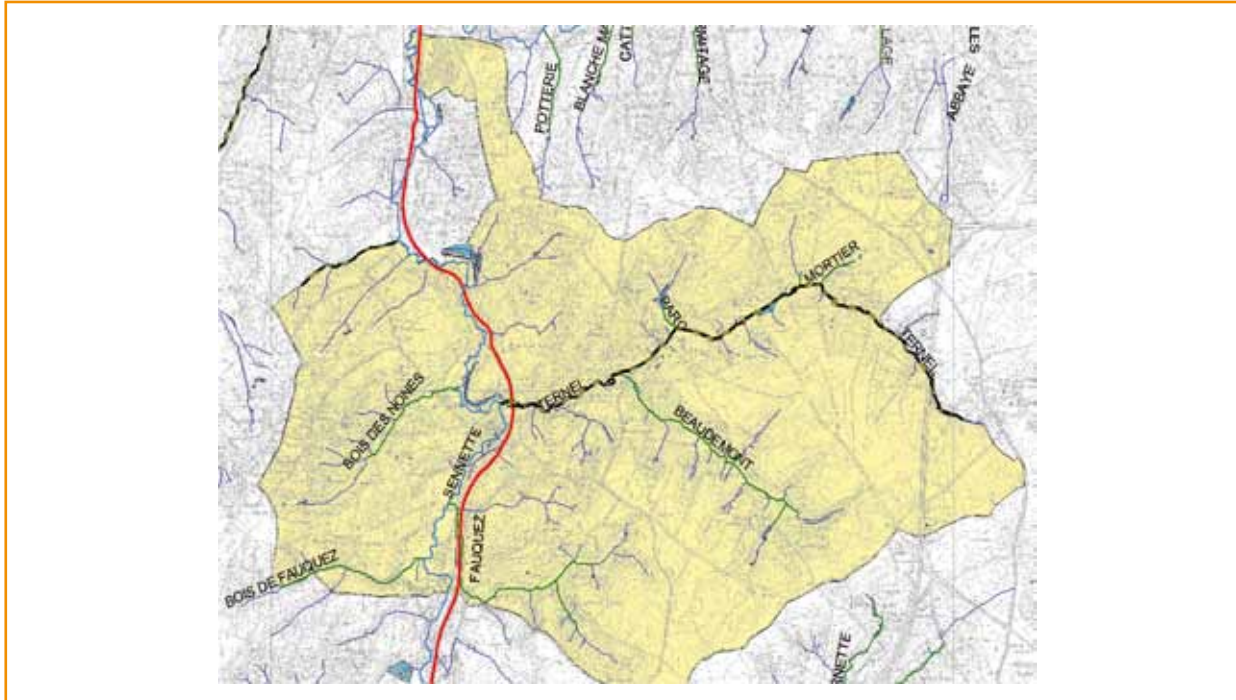
Contact : CARRERAS Montserrat - E-mail : carrerasmontserrat@gmail.com





DOSSIER SPÉCIAL INONDATIONS

LA GESTION DES COURS D'EAU DANS NOTRE COMMUNE



COMME SOUVENT EN BELGIQUE, MÊME LA GESTION DES COURS D'EAU EST PARTICULIÈREMENT DIVISÉE.

À Ittre, tous les gestionnaires sont impliqués.

- Tout d'abord, les cours d'eau navigables comme le canal Charleroi-Bruxelles, la gestion incombe à la Région wallonne et plus particulièrement aux Voies Hydrauliques (en rouge sur la carte).
- Ensuite, la Sennette dont le bassin versant couvre plus de 5000 ha est, elle, gérée aussi par la Région wallonne mais par le Département des Cours d'Eau non navigables (en bleu clair logeant le canal).
- La Province du Brabant wallon gère les cours d'eau situés dans un bassin versant couvrant de 500 à 5000 hectares ou des cours d'eau situés sur plusieurs anciennes communes ou communes (en jaune et noir).
Il y a ainsi deux cours d'eau dans notre commune gérés par la Province du Brabant wallon : Le ruisseau Du Jacquier situé servant de «frontière» entre Virginal et Oisquerq et le RY TERNEL car cette rivière couvre un bassin versant de plus de 500 hectares et elle est située sur trois anciennes communes, Ophain Bois Seigneur Isaac, Haut Ittre et Ittre.
- Pour les rivières situées dans des bassins versants compris entre 100 et 500 hectares : la commune en a la gestion. Le Ruisseau du Bois de Fauquez, le Ruisseau du Bois des Nonnes, Le RY de Fauquez, Le Ry de Baudémont, La Dru-gnode, le Mortier sont des cours d'eau communaux (en vert sur la carte).
- Enfin, pour tous les autres ruisseaux de la source jusqu'à cette limite de 100 hectares, ce sont les propriétaires et les riverains qui sont responsables de la gestion (en bleu foncé).
- A cela, il y a lieu d'ajouter une autre administration, le Département de la Nature et des Forêts, qui gère deux biefs de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles.

On comprend ainsi toute la difficulté d'avoir une politique cohérente dans la gestion de nos cours d'eau. Pour ma part, la gestion par bassin ou sous-bassin impliquant tous les acteurs publics est une nécessité et pas que chacun fasse des travaux sur un cours d'eau sans que l'autre gestionnaire ne soit pas au courant.

Vous êtes maintenant au courant des différents gestionnaires, allons voir maintenant les différentes mesures qui seront ou devront être prises afin de limiter de futures inondations.

Le centre d'Ittre a connu l'année passée trois inondations successives, les deux premières au mois de juillet (les 11 et 14) suites à des orages importants et sans doute à la proximité des travaux de curage sur le Ry TERNEL (travaux effectués par la Province) qui ont amené au centre d'Ittre une quantité d'eau et de déchets à la grille du pertuis ne facilitant pas l'évacuation de l'eau.

Le Ry Ternel prend sa source à Bois Seigneur Isaac à la limite de Haut-Ittre. Il passe sous l'autoroute Bruxelles-Paris et reçoit lors d'orages ou de pluies incessantes de grosses quantités d'eau (1^{er} problème).

Avant l'entrée dans Haut-Ittre, il passe dans un bassin d'orage prévu notamment pour retenir l'eau provenant de l'autoroute. Ce bassin construit et

géré par la Province du Brabant wallon n'est pas souvent nettoyé et l'on peut voir une accumulation de boues, de déchets, ce qui limite la quantité d'eau qui peut être retenue (2^e problème).

Le Ry Ternel serpente ensuite entre Haut-Ittre et Ittre dans une vallée fortement encaissée où l'on peut constater sur les terres de fortes érosions. Plusieurs maisons de Haut-Ittre ont subi des dommages importants dus à des coulées boueuses (3^e problème).

Il faut aussi dire que ces maisons ont été construites en contrebas d'une grande plaine agricole (4^e problème) : l'urbanisme et l'imperméabilisation des sols).

Arrivé à proximité de Ittre, une première grille située à la rue Jean Jolly «trie» les déchets et retient les branches.

Ensuite, LE Ry Ternel longe les terrains de football et arrive à une grille au petit contournement pour s'engouffrer en souterrain dans un pertuis qui ressort après le rond point d'Ecueillé (5^e problème).

Les crues du 13 novembre ont été exceptionnelles. A titre de référence : une inondation «normale» à Tubize arrive quand la Senne débite 45 m³/par seconde. Or les deux jours, la Senne avait un débit de 85m³/par seconde. Les ouvrages d'art et les ponts sont prévus pour un débit maximum de 50 m³/s.

Ittre a été la première commune touchée car située en amont et la première inondation a commencé vers 9h30 du matin pour s'achever vers 15h30-16h avec l'évacuation des eaux des rues mais pas encore des caves.

Vers 17h30, le Ry Ternel a recommencé à refouler des quantités d'eau importantes. Or toute l'eau de la rivière était absorbée à l'entrée du pertuis. Il y avait donc un problème au niveau du pertuis du Ry Ternel qui était saturé.

Deuxième constat, une accumulation des eaux au point bas de la rue Planchette (6^e problème).





Nous constatons ainsi que des problèmes se situent :

- en amont d'Iltre,
- dans le pertuis et
- en aval avec une évacuation pas assez importante.

Il y a donc lieu de mettre une batterie de solutions afin de mieux répondre aux différents problèmes rencontrés.

Nous savions tous que des travaux importants devaient commencer en début d'année dans le centre d'Iltre avec la pose d'un collecteur et d'égouts.

Pour ce faire, j'ai demandé à l'auteur de projet du collecteur de nous faire une estimation pour les travaux suivants :

- Augmenter le diamètre du collecteur à partir du rond point d'Ecueillé d'un 400 mm à un 1200 mm. Ce collecteur passe près du rond point d'Ecueillé, suit la route nationale, passe au dessus du Ry ternel à la hauteur de la rue du Moulin. Il est donc possible à cet endroit de faire un déversoir et ainsi augmenter la capacité d'évacuation d'eau.

Un tuyau de 400 mm à gueule bée évacue $0,147\text{m}^3/\text{s}$ (147 litres) tandis qu'un 1200 mm évacue $2,760\text{m}^3$ (2760 litres) par seconde.

- Poser un tuyau de 900 mm dans la rue Planchette.
- Créer 4 ouvertures au-dessus du pertuis du Ry Ternel afin de pouvoir accéder facilement pour le nettoyer.

En même temps, j'ai demandé à la firme Godard de me faire une endoscopie du pertuis. Chaque arrivée a été notée, répertoriée et photographiée de la Boulangerie au rond-Point d'Ecueillé. C'est ainsi que l'on peut dénombrer 147 arrivées de tuyaux dans le pertuis d'un diamètre de 100mm à 800 mm.

J'ai également demandé que soit réalisé l'état de l'envasement, c'est ainsi que l'on a pu se rendre compte que :

- Le pertuis de forme rectangulaire (2m de long sur 1,50 m de haut) est envasé à certains endroits sur 30 cm, ce qui réduit fortement la quantité d'eau pouvant s'évacuer : on passe alors de $10,344\text{m}^3/\text{s}$ à $5,937\text{m}^3/\text{seconde}$.



- A deux endroits, le pertuis est remplacé par deux tuyaux de 1200 réduisant aussi l'évacuation d'eau mais surtout une accumulation de déchets.

C'est ainsi que le 4 janvier, les ouvriers communaux ont dégagé de nombreux objets à ces endroits : pneus, branches, pierres mais aussi des plaques unalit et de bois obstruant les tuyaux.

Je tiens ici à remercier toutes ces personnes qui ont fait un travail insalubre et ingrat, mais qui a permis au centre d'Iltre de ne pas être de nouveau inondé le 14 janvier comme l'ont été une nouvelle fois Rebecq et Tubize.

Suite à ces deux études, le Collège a interpellé et fait parvenir les deux documents aux différents pouvoirs responsables :

- A la Province du Brabant wallon
- A l'IBW (réalisateur de la pose du Collecteur)
- A la SPGE (organe de la Région wallonne qui supervise et finance les projets de collecteurs et de l'égouttage)
- A la Région wallonne (Ministres Lutgen et Furlan).

La Province du Brabant wallon nous a garanti oralement, via son Député Provincial Mr Trussart, du nettoyage du pertuis et de la prise en charge financière des ouvertures permettant le nettoyage futur du pertuis.

C'est une première bonne nouvelle. Nous espérons qu'elle se concrétisera très vite et de manière officielle.

L'IBW a défendu notre projet d'agrandir le collecteur après le rond-point d'Ecueillé auprès de la SPGE. Celle-ci vient de marquer son accord.

Sur proposition du Collège, le Conseil communal a accepté de financer ces travaux par emprunt (235.000€).

Le prochain article présentera l'ensemble des projets situés en amont d'Iltre :

- notamment la recherche de zones temporairement inondables,
- la mise en place de mesures de protection contre les coulées de boues,
- la construction d'une diguette à la place du sentier situé à proximité du terrain de football d'Iltre dans le but de protéger les habitations du centre d'Iltre

mais aussi, en aval :

- le by-pass,
- les aménagements au canal pour protéger les maisons inondées le long du chemin de halage,
- la réfection du Bief n°29,
- les zones de retenues d'eau sur la Sennette afin de protéger Tubize.

Comme vous le voyez, il ne s'agit pas de grandes mesures nécessitant des moyens importants, mais tout simplement de la bonne volonté des autorités responsables. Soyez certains que votre Collège prendra toutes les mesures pour que le travail promis soit effectué et qu'il continuera à « embêter » les autorités responsables parce que nous ne voulons pas qu'une partie de notre population et nos entreprises vivent dans le stress perpétuel lors d'un gros orage ou d'une pluie intense et continue.

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux, du Logement et de la Ruralité**



CONCOURS D'ORTHOGRAPHE POUR ADULTES : INVITATION

Forts du succès rencontré par les 2 premières éditions du «**GRAND CONCOURS D'ORTHOGRAPHE POUR ADULTES**», le PAC et l'Administration Communale s'associent pour en organiser la troisième édition qui aura lieu le **samedi 14 mai 2011**.

Venez tester, en notre compagnie, vos connaissances orthographiques et défier les pièges de la grammaire française dans une ambiance conviviale.

Réservation indispensable au 067/79.43.38 – f.joris@ittre.be

Rendez-vous à 10h30 à l'école communale d'ittre, rue Jean Jolly, 2.

!!! Nous vous attendons nombreux !!!

Pour tout renseignement : Frédérique Joris : 067/79.43.38 – f.joris@ittre.be



INVITATION AUX ENFANTS DES ÉCOLES

Le mercredi 18 mai prochain aura lieu la 8^e édition du «**GRAND PRIX D'ORTHOGRAPHE GUSTAVE BARBIER**» réservé aux enfants de 6^e primaire.

Chaque année, des élèves venus des quatre coins du Brabant Wallon (en moyenne entre 120 et 150 participants) nous rejoignent dans la salle polyvalente de Virginal pour participer à cette épreuve.

Régulièrement les enfants de nos écoles des deux réseaux d'enseignement participent à ce concours dans lequel, souvent, certains s'illustrent brillamment, au plus grand plaisir et à la plus grande fierté de leurs enseignants, de leurs parents et de leur Bourgmestre...

Nous comptons, bien entendu, sur la présence massive des écoliers de notre village à cette manifestation culturelle dont la seule ambition est d'attirer l'attention de la communauté éducative (au sens large) sur l'importance de l'orthographe.

Tous les enfants domiciliés mais non scolarisés dans notre commune sont également les bienvenus... Ils peuvent s'inscrire en téléphonant à Madame Frédérique Joris : 067/79.43.38 ou en lui envoyant un courriel à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be.

> **Pour le Collège communal, Axel François, Bourgmestre**



L'ISOLATION DE VOTRE LOGEMENT : UN CHOIX ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE PRIORITAIRE FORTEMENT SOUTENU FINANCIÈREMENT PAR LES POUVOIRS PUBLICS

S'il fallait encore le démontrer, un sondage express réalisé par les Equipes Populaires du Brabant wallon met clairement 3 priorités (plus de 80%) pour le choix d'un logement :

- 1 : qu'il soit salubre (89%) ;
- 2 : qu'il y ait une salle de bain (87%) ;
- 3 : qu'il soit bien isolé (84%).

En ce qui concerne l'isolation de votre logement, il en va de fait :

- de votre confort de vie ;
- de votre portefeuille (factures de consommation) ;
- de l'avenir de la planète (effet de serre, réchauffement climatique).

Voilà pourquoi les pouvoirs publics vous soutiennent dans vos travaux d'isolation.

En plus des primes déjà existantes octroyées par la Région wallonne et votre commune (voir bulletins communaux précédents), la Province du Brabant wallon vient de se joindre à l'effort public en créant des primes complémentaires à celles de la Région (et de la Commune), à savoir que la subvention provinciale s'élève à 20 % du montant des primes régionales à ce sujet.

NB. Ce nouveau règlement provincial concerne les demandes de primes introduites auprès de la Région wallonne à partir du 1^{er} janvier 2011.

Type d'isolation		Primes régionales maximales en fonction des revenus pour maison unifamiliale		Subventions provinciales maximales
		Matériaux non naturels	Id. mat. naturels	
TOIT (max. 100m ²)	Par particulier	500 À 700 €	800 À 1.000 €	100 à 200 €
	Via entrepreneur	1.000 À 1.400 €	1.300 À 1.700 €	200 à 340 €
MURS (max. 120m ²)	Isol. par l'intérieur	2.400 À 3.360 €	2.760 À 3.720 €	480 à 744 €
	Isol. creux du mur	1.200 À 1.680 €	1.560 À 2.040 €	240 à 408 €
	Isol. par l'extérieur	3.600 À 5.040 €	3.960 À 5.400 €	720 à 1.080 €
SOL (max. 80m ²)	Isol. par cave	800 À 1.120 €	1.040 À 1.360 €	160 à 272 €
	Isol. sur dalle	2.160 À 2.800 €	2.400 À 3.040 €	432 à 608 €
DOUBLE VITRAGE (max. 40m ²)		1.800 À 2.400 €		360 à 480 €

Pour être recevable par la Province, la demande de subvention doit être introduite à la Province dans les 6 mois de la notification de l'acceptation de la prime régionale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez aller sur le site internet <http://www.brabantwallon.be/fr/Qualite-de-vie/Logement/prime-a-lisolation.html>



> **Marc Hordies, Echevin de l'Énergie**



DEPUIS SEPTEMBRE 2009, VOTRE CPAS S'INVESTIT DE PLUS EN PLUS DANS LA RÉINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les CPAS de l'Ouest du Brabant wallon - Ittre, Rebecq et Braine-le-Château - se sont rassemblés autour d'un projet commun de réinsertion et ont formé un «cluster».

Le Cluster Bw Ouest s'est entouré de partenaires sociaux tels que, la MireBw (Mission Régionale du Brabant Wallon), l'A.I.D. de Tubize (EFT), le Village n°1 Reine Fabiola (ETA et EI), R.APPEL. sprl à finalité sociale (Entreprise d'Insertion agréée par la Région wallonne à l'instigation des CPAS du Cluster),... Il existe d'ailleurs une collaboration étroite et régulière avec ces partenaires qui ciblent le même objectif d'insertion.

Le Cluster est, depuis deux années, partenaire de la formation *Sortir de soi, Sortir de chez soi*, initiative de la Cellule *Egalité des Chances* de la Province du Brabant Wallon. Cette formation est destinée à aider les femmes à s'intégrer sur le marché de l'emploi ou de la formation. Cette année, la formation a été un succès, 4 femmes y ont participé de manière assidue. Suite à cette formation, toutes les participantes ont retrouvé une motivation pour la recherche d'un emploi. Sur les quatre participantes, trois ont retrouvé un emploi.

Pour concrétiser ses projets, le cluster BW a engagé un assistant social temps plein qui est appelé «l'agent d'insertion», (celui-ci sera bientôt rejoint par un deuxième agent dans le courant de l'année 2011).

MAIS QUEL EST LE TRAVAIL DE CET AGENT D'INSERTION ?

- Il classe les offres d'emploi de la région, les affiche et les tient à jour régulièrement. Cette année, le cluster a mis en place des télévisions dans les salles d'attente des différents C.P.A.S. pour la diffusion des offres d'emploi. Les offres d'emploi peuvent toujours être envoyées par courrier aux candidats qui le souhaitent.
- L'agent d'insertion reçoit les gens sur rendez-vous. Il les aide à la conceptualisation de CV et de lettres de motivation destinées aux employeurs.

Les personnes sont reçues essentiellement sur rendez-vous. Ceux-ci sont d'une durée de 30 minutes à 1 heure. Le premier contact avec la personne permet de présenter le service, la manière dont travaille l'agent d'insertion et les attentes de la personne par rapport au service d'insertion. L'agent réalise avec la personne son C.V. et sa lettre de motivation, s'il n'en a pas encore.

Lors de ce premier rendez-vous, une première orientation est effectuée avec la personne en fonction de son «choix d'insertion» (emploi ou formation).

En fonction de ce choix, une première recherche est effectuée avec la personne. En général, la personne ressort de ce premier rendez-vous avec des informations et des démarches à effectuer.

Un second rendez-vous permet de faire le point sur les démarches effectuées par la personne.

- Il vérifie si les inscriptions comme demandeur d'emploi sont en ordre.
- Il prend des contacts avec les sociétés, administrations, ASBL, indépendants qui pourraient être intéressés et intéressants dans le cadre de l'engagement du futur travailleur. En ce sens, il prospecte «les offreurs d'emploi» et organise un répertoire très fourni d'adresses et de correspondants.

Dans un premier temps, l'agent d'insertion réalise (où améliore) un C.V. avec le candidat.

Dans le cadre de la recherche d'emploi, l'agent d'insertion commence par rédiger le «profil» de la personne qui peut aider à la recherche d'un emploi (études réalisées, expérience, permis de conduire...)

L'agent d'insertion regarde ensuite avec le candidat les offres d'emploi du Forem. Le rôle de l'agent d'insertion n'est pas de trouver un travail à la place de la personne, mais accompagner celle-ci dans ses démarches. C'est pourquoi l'agent d'insertion donnera ses conseils et directives pour postuler à l'offre d'emploi, mais l'agent ne postulera pas (par mail ou courrier) à la place du candidat. Ceci est dans un souci de responsabiliser la personne.

Le rôle de l'agent d'insertion est dès lors un rôle de guide, d'informateur, de soutien et de coach tout au long du parcours qui mènera la personne vers l'emploi. Cette partie est centrale dans le travail d'insertion socioprofessionnelle.

Tout au long de ces démarches, la personne peut souhaiter réorienter son projet en passant par une période de formation.

- Il établit les contacts avec des écoles, des organismes de formations professionnelles, des institutions reconnues et agréées susceptibles d'encadrer le demandeur par une formation, si cela s'avère nécessaire.

Dans le cadre d'une formation, il s'agit de voir avec la personne vers quel domaine elle veut se tourner, faire un choix de formation, ou si elle veut suivre la formation souhaitée, comment s'y rendre, quels sont les critères d'accès à cette formation.

Dans ce cas, l'agent d'insertion peut accompagner la personne dans toutes les démarches à réaliser en vue de suivre la formation souhaitée (recherche, accompagnement auprès de l'opérateur de formation, aide à la recherche d'un stage de pratique professionnelle...)

- Il accompagne pendant toute la période de réinsertion le travailleur et joue alors un rôle de coach auprès du nouveau travailleur.

Il s'agit d'une action d'accompagnement. Cette action s'inscrit dans un souci de ne pas laisser la personne seule face aux démarches à faire, aux outils à obtenir, aux informations à connaître. Le suivi est individuel. Les rendez-vous se font selon les besoins de la personne. L'espacement des rendez-vous varie entre une semaine d'intervalle à un mois d'intervalle.

LE PROJET INDIVIDUALISÉ D'INTÉGRATION SOCIALE

Dans le cadre de l'accompagnement spécifique donné aux bénéficiaires d'une aide financière (aide sociale, RIS) âgés de moins de 25 ans, un projet individualisé d'intégration sociale est négocié.

Ce projet est contenu dans un contrat où l'on indique les objectifs et les modalités de réalisation. Ce contrat est conclu entre trois parties ou plus : le C.P.A.S.,

la personne concernée, le service social général et les partenaires éventuels. Cette méthode permet d'engager chacune des parties dans une démarche constructive menant à court, moyen ou à long terme vers l'emploi.

L'agent d'insertion s'inscrit dans la négociation comme intervenant extérieur. Sa mission est d'apporter un soutien et un accompagnement tout au long de son projet, de l'aider à réaliser la recherche d'emploi ou de formation.

LES CONTRATS ARTICLE 60 § 7/61

Dans le cadre d'un parcours d'insertion, le C.P.A.S. peut proposer à une personne un contrat de travail spécifique en vue de son insertion sur le marché du travail. Il s'agit de contrats article 60 ou article 61.

Les mises à l'emploi ont lieu au sein des services du CPAS ou sous forme de mises à disposition auprès de différents partenaires.

L'agent d'insertion se charge de l'ensemble des contrats article 60§7 (tout ce qui concerne l'aspect «travail» et non, aide sociale). Il se charge de la négociation du contrat, le suivi durant le contrat, les moments d'évaluation ainsi que les ruptures de contrat éventuelles.

LES CONTACTS ET LES PARTENARIATS

Le travail d'un agent d'insertion est d'aider la personne à réaliser un parcours d'insertion cohérent et réaliste. L'insertion se réalise notamment par la formation ou l'emploi.

Afin d'aider au mieux la personne, il est essentiel que l'agent d'insertion développe un maximum de contacts. Ces contacts peuvent être des employeurs potentiels, des organismes de formation, des ASBL actives dans l'insertion, les maisons de l'emploi, les agences locales pour l'emploi des communes concernées par le cluster Bw, les autres agents d'insertion. Ces contacts se réalisent soit au travers de visites, de prise de contact direct, soit au travers de salon d'exposition, de journée de formation ou d'information. Ces contacts sont essentiels, car ils permettent également de confronter les pratiques et d'en découvrir de nouvelles et ainsi favorisent le travail en réseau.

> Pour le CPAS de Ittre, mars 2011
Aurore François, Secrétaire et
Benjamin Drabbe, Agent d'Insertion

QUELQUES CHIFFRES POUR L'ANNÉE 2010 À ITTRE

Nombre de Revenus d'intégration et équivalents pour l'année 2010	34
Nombre de Revenus d'intégration pour les moins de 25 ans	9
Nombre de Revenus d'intégration pour les plus de 25 ans	24
Nombre total de dossiers insertion ouverts	20
Nombre de dossiers insertion ouverts en 2010	9
Nombre total de suivis de dossier	6
Nombre total de dossiers fermés ou en attente	14
Nombre de mises à l'emploi, en article 60 § 7 ou en formation ou en intégration par le travail	6
Nombre de contrats article 60 § 7 actif en 2010	5



EXPRESSION POLITIQUE ÉCOLO

POSITION D'ÉCOLO EN MATIÈRE D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Pour bien connaître notre position à ce sujet, visitez notre site : www.ittre.ecolo.be

Ou adressez nous une demande pour recevoir les documents par écrit. Paul Perniaux Secrétaire; rue du buré14 1460 Ittre - 067/646652

> **Paul Perniaux, Secrétaire de la locale Ecolo Ittre**



LA VIOLENCE

La VIOLENCE ! Un sujet qui bouleverse, interpelle, inquiète... Elle est : physique, verbale, psychique - harcèlement.

La violence est multiple : au sein des familles, en milieu scolaire, en maison d'accueil, en institution de soins, les soins et services à domicile, dans les maisons de repos, dans le domaine sportif, en rue, etc.

Attention ! Agresseur... agressé... n'est pas toujours celui qu'on imagine !

Lors de nos prochaines réunions, nous réfléchirons en profondeur sur ces différentes formes de violence et publierons, via le bulletin communal, le résultat de nos investigations en ce vaste domaine.

Ceci afin d'encourager les victimes à oser se manifester, s'exprimer, se faire entendre, se prendre en charge. Mais aussi afin que les violents s'interrogent sur leur comportement alors qu'ils pourraient dialoguer, exprimer leur ressentiment de manière constructive.

Le respect de l'autre ! Une priorité !!! C'est beau la vie... Ne la gâchons pas ! De grâce, positivons ! Il y a toujours un soleil qui brille quelque part.

> **Le Conseil consultatif des Affaires sociales et de la Mobilité réduite**



JUMELAGE ITTRE-ECCUEILLÉ

Le Collège communal informe la population que dans le cadre des journées d'échanges à thèmes entre nos deux communes, la municipalité d'Eccueillé organisera les 20-21 et 22 mai 2011 un séjour sur le thème «la route des forêts du Berry à la Touraine - filière bois».

Les personnes intéressées à participer à ce séjour sont priées de se manifester auprès de Madame Anne Sabbe, syndicat d'initiative du tourisme d'Ittre Tél. : 067/64 87 74 - courriel : siti.ittre@skynet.be



LA COMMUNE VA VOUS FACILITER VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES !

Afin de répondre à une demande récurrente des citoyens, un appareil **Photomaton** a été installé au rez-de-chaussée du centre administratif. Vous pourrez y obtenir 5 photos pour la somme de 5 €.



En outre, afin de faciliter vos paiements auprès des Services Population et de l'Etat civil, l'administration communale d'Ittre s'est dotée d'un appareil **Bancontact**.

> **Marie-Claire Godeau, Officier de l'État-civil**



NAISSANCES

RAY NOAM : né le 21/02/2011 à Anderlecht

LAFFINEUSE LISA : née le 26/02/2011 à Anderlecht

ROOSENS THOMAS : né le 03/03/2011 à Braine-l'Alleud

FREDERIKSEN SØREN : né le 14/03/2011 à Braine-l'Alleud

BAKOMBA MFUTILA ZINAH : née le 15/03/2011 à Braine-l'Alleud

NOPERE LUCAS : né le 15/03/2011 à Braine-l'Alleud

HORDIES TOM : né le 16/03/2011 à Anderlecht



DÉCÈS

SERROYEN MARTHA : décédée le 20/02/2011 à ITTRE

VANDENNEUKER YVONNE : décédée le 22/02/2011 à TUBIZE

VANDENDAELE MARIE : décédée le 23/02/2011 à ITTRE

LEMAIRE LUCIE : décédée le 24/02/2011 à BRAINE-L'ALLEUD

ECKHOUT LAURENT : décédé le 28/02/2011 à ANDERLECHT

HIGUET JOSETTE : décédée le 5/03/2011 à ITTRE

WAMBEKE GÉRARD : décédé le 7/03/2011 à BRAINE-L'ALLEUD

CLERBOIS CAMIL : décédé le 8/03/2011 à ITTRE

MUSCH JACQUES : décédé le 13/03/2011 à SOIGNIES

LECOMTE MARIE-JOSÉ : décédée le 17/03/2011 à ITTRE, Juste parmi les Nations

VANASSCHE JEANNE : décédée le 21/03/2011 à ITTRE

SIMONET SUZANNE : décédée le 27/03/2011 à ITTRE



> **Marie-Claire Godeau, Officier de l'État-civil**

Prochain Conseil communal :

LE 26 AVRIL 2011 À 19H

À LA SALLE DES MARIAGES

GRAND PLACE,1

SCHÉMA DE STRUCTURE



I.B.W. - INFO

Une **collecte de vélos en bon état** est organisée dans votre parc à conteneurs (rue de Tubize à Virginal) le samedi 30 avril 2011.

Donner votre vélo dont vous ne vous servez plus, vous ferez des heureux.

Prenez aussi le réflexe de donner une seconde vie à certains objets usagés (jouets, électroménager, vêtements, meubles...) avant de les jeter ou de les porter au parc à conteneurs.

Votre Administration communale vous invite à son annuelle

Chasse aux Œufs

Le dimanche 24 avril 2011 à 12h00 précises

Dans le Parc de l'Espace Bauthier (C.L.I.)

Accès par le bas : placette devant l'école libre et le petit contournement

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, de la Participation, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**